

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR LA DÉLÉGATION DU

JAPON

THÈME: CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE: LIMITATION DES ESSAIS MILITAIRES AU DESSUS DE PAYS VOISINS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Méfiante de la sûreté de l'activité militaire présente au-dessus de pays voisins et du risque de mauvais lancements de missiles sur un territoire d'un autre état,
- Constatant que le Japon n'est pas le seul état concerné par cette situation, les pays voisins de l'Iran s'inquiétant également de ce danger,
- Inquiète des nombreuses tensions actuelles et risques de guerres dans le monde, sachant que 90'358 personnes sont mortes à cause de la guerre en 2017, sans compter les blessés et personnes souffrant des conséquences de ces affrontements,
- Relevant que le risque de crash d'avion porteur de missiles serait un désastre pour les personnes vivant sur le lieu de l'accident et que ceux-ci sont une menace pour la paix actuelle,
- Soulignant que malgré le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de nombreux pays cherchent à accéder à cette arme destructrice, tel l'Inde, le Pakistan ou encore Israël et que les pays la possédant déjà sont une menace pour tous les autres états en cas de conflits,
- Décide de limiter les essais militaires qui ont lieu au-dessus d'autres états ou pouvant mettre en danger la paix entre les états, et ainsi de protéger ceux qui ne peuvent pas empêcher ces essais d'être commis près de leur territoire et de leur garantir la meilleure sécurité possible.

*Le texte français fait foi*